

Chilly-Mazarin signe une charte d'engagement climatique communale avec l'agglomération.

Agglomération, villes... Ensemble on va plus loin. La ville de Chilly-Mazarin signe le 8 mars, avec l'agglomération, sa charte d'engagement communal du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET). La commune s'engage ainsi, à son échelle, à contribuer à l'ambition du Plan Climat Paris-Saclay : réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer économie circulaire et énergies renouvelables sur le territoire.

Face à l'urgence écologique, l'agglomération Paris-Saclay a été l'une des premières collectivités franciliennes à démarrer, dès 2017, l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). 126 actions programmées, et déjà 116 engagées ou en cours, priorisées sur 6 ans et via 9 axes, partageant un objectif commun : diminuer les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

Une telle ambition ne peut se porter seule. C'est tout un territoire qui s'engage dans cette transition écologique. Adopté le 26 juin 2019, le plan se décline à l'échelle communale grâce à des chartes d'engagement climatique. Les communes s'y engagent, sur les actions qui relèvent de leurs compétences, sur un certain nombre d'actions. Elles y affirment leur volontarisme pour agir contre le réchauffement climatique et bénéficient dès lors d'un outil stratégique d'action et de suivi des actions menées.

Pleinement investie dans la démarche, la ville de Chilly-Mazarin a adopté une nouvelle charte d'engagement qui sera signée le 8 mars à 11h30 à l'Hôtel-de-Ville de Chilly-Mazarin.

27 actions concrètes seront développées sur les 6 prochaines années par la commune, autour de 8 thématiques :

- Réduire la consommation d'énergie des bâtiments
- Se déplacer mieux et moins
- Développer une économie circulaire
- Agir au quotidien pour changer ensemble
- Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable
- Produire et distribuer des énergies renouvelables et citoyennes
- Aménager et urbaniser autrement pour une meilleure qualité de vie
- Aller vers des services publics exemplaires

A l'instar de Chilly-Mazarin, douze autres communes se sont engagées. Dix autres sont en cours de réflexion sur leur charte.

A mi-parcours de notre plan climat, plus de 90% des actions sont déjà mises en œuvre. 20% sont bien avancées voire terminées. Ces résultats sont la preuve d'un engagement fort de l'ensemble des acteurs de notre territoire. Car s'il est un bien un sujet sur lequel il est impératif d'agir ensemble, c'est l'urgence de la transition écologique. Désormais forts d'une troisième étoile à notre label « Territoire Engagé Transition Écologique » délivré par l'ADEME, première en Île-de-France à atteindre ce niveau, notre agglomération maintient son ambition : celle de l'exemplarité et de l'efficacité. Laboratoire d'innovation, nous développons des outils, des partenariats, des observatoires et mettons en place des actions, déclinables par les communes. S'il n'y a pas de planète B, à chacun d'entre nous d'agir pour le plan A.

Grégoire DE LASTEYRIE

Président de l'agglomération Paris-Saclay et Maire de Palaiseau

Avec nouvelle cette charte, la Ville met en œuvre un plan d'actions ambitieux qui engage concrètement notre territoire sur la voie de la transition écologique. Compte tenu de l'urgence climatique et des défis qu'elle représente à l'échelle communale, nous avons souhaité aller plus loin que la première charte adoptée par le Conseil municipal en 2019. Nous l'avons enrichi au regard de nos objectifs de politique publique et y avons également ajouté des indicateurs de suivi. Pour cela, une réflexion conjointe a été menée entre les élus et les services de la ville, d'une part, et la Communauté d'agglomération, d'autre part afin de déterminer les nouvelles actions à déployer et valoriser celles déjà mises en œuvre.

Rafika REZGUI

Maire de Chilly-Mazarin, Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en charge du développement économique

Pour en savoir plus sur le Plan Climat de Paris Saclay c'est par ici : <https://cutt.ly/o8HTiZt>

Contact

Julia Dumoulin, relation presse

Communauté d'agglomération Paris-Saclay, direction de la communication

Tél : [01 69 35 80 76](tel:0169358076)

julia.dumoulin@paris-saclay.com

André Pereira, directeur de la communication

91380 Chilly-Mazarin

Tél : [01 69 10 37 61](tel:0169103761)

andre.pereira@ville-chilly-mazarin.fr

[Formulaire de contact](#)

En savoir +

[Délibération du Conseil municipal du avril 2022 approuvant la charte d'engagement communale](#)

[Chartre d'engagement communal pour le Plan Climat Air Energie Territoriale](#)